



Réaction au budget fédéral

La Coalition pour la dignité des aînés mi-figue, mi-raisin

Québec, le 8 avril 2022 – Les représentants de la Coalition pour la dignité des aînés accueillent favorablement les efforts du gouvernement fédéral dans le budget présenté aujourd'hui par la ministre des Finances, Chrystia Freeland. En vue de ce budget fédéral, la Coalition pour la dignité des aînés avait déterminé deux priorités : une meilleure contribution fédérale en santé et un revenu décent pour les aînés.

L'augmentation de 10 % du programme de la Sécurité de la vieillesse, comme promis dans le budget de 2021, est accueillie avec soulagement par les membres de la Coalition, spécialement par les aînés les plus vulnérables. « Avec près de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus qui doivent compter sur le Supplément de revenu garanti, cette augmentation était nécessaire. Malgré cela, il reste encore trop d'aînés qui vivent sous le seuil de la pauvreté et qui vivent en situation précaire », a expliqué Pierre Lynch, porte-parole de la Coalition. La Coalition souligne également la venue d'un groupe d'experts qui se penchera sur une nouvelle allocation pour les aînés souhaitant vieillir à la maison.

Notons d'ailleurs que la Coalition recommande la création d'une nouvelle allocation financière qui vise directement les aînés qui ne bénéficient pas d'une rémunération suffisante pour vivre adéquatement.

La contribution fédérale en santé, une priorité

La Coalition souligne la hausse des transferts en santé aux provinces de 4,8 %, mais rappelle qu'il ne s'agit que d'un pas timide dans la bonne direction. « On est loin de la coupe aux lèvres. Rappelons que les membres du Conseil de la fédération demandaient au gouvernement fédéral de hausser de 22 % à 35 % sa participation aux dépenses en santé », a soutenu Lise Lapointe, porte-parole de la Coalition. « Les besoins sont criants », a-t-elle poursuivi, rappelant à quel point le réseau de la santé a été ébranlé par la pandémie.

« Il va de soi pour la Coalition que l'accroissement des transferts en santé vers les provinces est nécessaire afin d'améliorer les conditions de vie des aînés. Seulement 25 % des sommes imparties pour les soins de longue durée sont dédiées aux soins à domicile alors que seulement 3 % des aînés au Québec sont en CHSLD, les autres sont à domicile ou en RPA. Les aînés méritent plus, et méritent mieux », a expliqué Andrée Lamontagne, porte-parole de la Coalition.

En matière de santé, la Coalition a également tenu à souligner l'arrivée d'une couverture fédérale pour les soins dentaires, qui sera disponible pour les aînés en 2023. Cette nouvelle mesure est l'objet de l'une des 38 recommandations que la Coalition pour la dignité des aînés a élaborées, depuis sa fondation en 2020.

Des états généraux sur les conditions de vie des aînés

De sa propre initiative et dans l'urgence de devoir agir une fois pour toutes, la Coalition pour la dignité des aînés a pris en charge la tenue d'états généraux sur les conditions de vie des aînés, qui se tiendront le 3 mai prochain à Québec. Cette démarche vise à établir les ponts qui mèneront à des actions concrètes et à éclairer les prises de décisions entre le gouvernement, la société civile, les experts et les aînés.

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales de personnes âgées représentant plus de 150 000 aînés et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des personnes âgées québécoises.

<https://coalitiondigniteaines.quebec>

- 30 -

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Informations :

Marie-Josée Audet

Catapulte Communication

mjaudet@catapultecomunication.com

819-557-3695